

# Introduction

## Technologies de la communication, mondialisation, développement

Annie CHÉNEAU-LOQUAY  
CEAN-IEP Bordeaux  
Université Montesquieu-Bordeaux IV

*L'information et la communication sont à la base du progrès, de l'esprit d'entreprise et du bien-être de l'être humain. Par ailleurs, les TIC ont une incidence immense sur presque tous les aspects de notre vie. L'évolution rapide de ces technologies crée des occasions complètement nouvelles de parvenir à des niveaux de développement plus élevés. Leur capacité à réduire bon nombre d'obstacles classiques, notamment ceux que constituent le temps et la distance permet pour la première fois dans l'histoire de faire bénéficier de leur potentiel des millions d'êtres humains dans toutes les régions du monde.*

Extrait de la déclaration finale du premier Sommet mondial de la société de l'information, Genève 10-12 décembre 2003.

La mondialisation, processus historique d'extension progressive du capitalisme dans l'espace géographique, n'a rien de nouveau. Vue d'Afrique, l'histoire n'a été que mondialisation avec sa cohorte de violences, sous différentes formes de confrontations avec l'Occident, qui perdurent depuis le quinzième siècle. Mais nous serions désormais entrés dans une nouvelle phase historique de cette mondialisation, « l'ère de l'information » portée par une véritable « révolution des technologies de l'information, selon Manuel Castells<sup>1</sup>, dans la mesure où celle-ci concerne tous les aspects de l'activité humaine ». Des technologies qui renvoient, pour l'Unesco « aussi bien à des objets matériels, outils, procédés, qu'à des objets immatériels, des connaissances, des contenus, des symboles et couvrent les trois branches de

---

1. Dans son célèbre ouvrage, *La société en réseaux*, tome 1, L'ère de l'information, Paris, Fayard, 1996.

la communication : les télécommunications (téléphone, transmissions par câble, ou par satellite), l'informatique au sens large et l'audiovisuel ». Le concept d'ère ou plus couramment de « société de l'information » exprime la vision d'un nouveau type sociétal, post-industriel où l'information et le savoir deviendraient les forces motrices de la croissance au détriment du travail et même du capital.

Comme en témoigne l'extrait en exergue de la déclaration finale du premier « sommet mondial de la société de l'information » qui a eu lieu à Genève du 10 au 12 décembre 2003, ces technologies sont parées de toutes les vertus ; sésames pour le marché et le « grand bond en avant », outils de libération individuelle, elles sont censées en elles-mêmes accroître la qualité de la vie, stimuler la participation politique, promouvoir la cohésion sociale et l'égalité dans toutes les régions du monde. Cette pérennité d'une vision linéaire du progrès technique porteur du progrès social s'exprime tout à fait clairement dans la rhétorique onusienne depuis maintenant une dizaine d'années. Mais au-delà du discours mythique convenu et récurrent, le vœu de « réduire la fracture numérique » qui a été au cœur des préparations multiples de ce sommet est resté très peu argumenté. On a parlé d'une inégale répartition des ressources informationnelles mais sans la mettre en relation avec la répartition inégale des ressources dans le monde ; en déplorant la pauvreté, mais sans s'interroger sur le mode de développement dominant.

En Afrique, les NTIC s'intègrent progressivement, à des degrés de densité variables, dans différents aspects de la vie sociale et constituent autant d'outils et de ressources porteurs d'enjeux, de modalités d'organisation, de représentations, de modèles culturels et de savoirs produits au Nord<sup>2</sup>. Cependant l'analyse des processus d'insertion et des formes d'usage de ces technologies, ne saurait se mener selon une logique simple de transfert d'un modèle imposé par rapport auquel les Africains seraient de simples récepteurs plus consommateurs qu'acteurs. Les auteurs regroupés dans ce recueil s'interrogent sur la compatibilité de ces technologies avec les modes de fonctionnement spécifiques et concrets des sociétés et des économies locales et étudient comment elles sont accessibles et utilisées au quotidien par différents types d'acteurs, et si elles induisent de réels changements dans les modes de vie des populations de différents pays d'Afrique de l'Ouest – le Sénégal, le Ghana, le Mali, le Burkina Faso, le Cap-Vert –, de l'Est, du Centre – la République démocratique du Congo – et à Paris dans un quartier d'immigrés. Ils montrent ainsi sous des angles d'approche différents comment ces nouveaux outils contribuent à redéfinir les enjeux sociaux en

---

2. Texte de ce programme MSHA « Perspectives locales de la mondialisation » par Dominique Darbon.

offrant de nouvelles ressources assorties de nouvelles contraintes qu'investissent les acteurs qui s'approprient ainsi la mondialisation en en faisant une lecture et un enjeu local.

Les analyses de l'offre et de la demande en services de communication se conjuguent dans plusieurs articles, mais ceux-ci sont présentés en fonction du point de vue qu'ils privilégient. Dans la première partie « État, service public et territoire », l'État et son territoire sont une échelle pivot pour une analyse des politiques publiques, mais aussi du jeu des acteurs publics et privés qui concourent à l'équipement en réseaux d'information et de communication, permettant aux différents pays et régions d'être reliés entre eux et de s'insérer dans la mondialisation. Dans la deuxième, « Formes d'usages et d'appropriation », les auteurs analysent plutôt comment s'agencent les accès aux nouveaux outils de communication et leurs usages, quelles en sont les contraintes et les formes d'appropriation, en particulier dans les milieux de l'échange, du commerce, des migrations ainsi que dans les media et au travers de la question de l'utilisation des langues locales sur le web.

### **État, service public et territoire**

Dans un « système monde » inter-connecté, la présence ou l'absence et les déficiences des infrastructures expriment d'une part la manière dont l'État joue son rôle de régulation, de gestion et de contrôle de son territoire et d'autre part son mode de relation avec l'extérieur. Les deux premiers articles de Mihoub Mezouaghi et d'Éric Bernard posent la question, rarement posée pour l'Afrique, du degré de maîtrise et de contrôle des technologies de la communication. Quels sont les enjeux industriels pour les pays en développement ? Comment l'Afrique participe-t-elle au déploiement des infrastructures qui la relient à la toile mondiale ?

La question de la contribution des nouvelles technologies au développement s'est focalisée sur l'usage alors que pour Mihoub Mezouaghi l'appropriation des NTIC est indissociable de leur intégration au système national de production, une problématique qui se situe à l'interface des stratégies des firmes internationales et des politiques publiques. Selon une définition de l'économiste Robert Boyer, la globalisation peut désigner une nouvelle configuration en rupture par rapport aux précédentes étapes de l'économie internationale :

« Auparavant, l'économie était *inter-nationale* car son évolution était déterminée par l'interaction de processus opérant essentiellement au niveau des États nations. La période contemporaine verrait l'émergence *d'une économie globalisée* dans laquelle les économies nationales seraient *décomposées puis réarticulées au sein d'un système de transactions et de processus opérant directement au niveau international.* »

Pour les pays en voie de développement, l'impact sur les transferts de technologies du modèle d'ajustement structurel permanent que l'intégration à l'économie globalisée impose, s'est révélé limité. En effet, la seule libéralisation du commerce extérieur et la délocalisation d'unités de production manufacturières à fort coefficient de main-d'œuvre mais à faible effet d'apprentissage et de valorisation des compétences locales ne permettent pas un accès aux connaissances spécifiques liées aux technologies. Or la maîtrise des connaissances est au cœur d'une stratégie de saut technologique que pourraient favoriser les NTIC. Dans un moment pourtant favorable du passage vers un nouveau paradigme technologique (au centre duquel se trouvent les biotechnologies, les technologies de l'information et de la communication et les nouveaux matériaux) les pays en développement semblent s'être enfermés dans une trajectoire de faible croissance économique et le phénomène de déconnexion de nombreux pays en développement de l'économie internationale devrait se confirmer au fur et à mesure des progrès technologiques. En effet, contrairement à ce que le discours dominant indique (Marchal dans notre précédent ouvrage *Enjeux*), la diffusion des NTIC ne s'est pas accompagnée d'une baisse des coûts d'usage qui aurait pu par rétroaction stimuler cette diffusion :

« Le double mouvement d'internationalisation de la production et de concentration spatiale des innovations technologiques détermine l'insertion de certains pays en développement dans les réseaux industriels internationaux (réseaux de technopoles dans les économies périphériques auxquels le Maroc et la Tunisie tentent de s'intégrer) ; mais en même temps, les contraintes induites par la globalisation économique pourraient renforcer les phénomènes d'exclusion d'autres pays de l'économie internationale »

Les pays Africains au sud du Sahara apparaissent comme les grands perdants de cette globalisation des économies, les nouvelles batteries d'indicateurs sur le « network readiness of economies » comme celle du programme Infodev de la Banque mondiale le montrent à l'envi<sup>3</sup>. Mais ce ne sont pas ces constatations trop générales qui peuvent permettre d'appréhender les processus concrets d'insertion et de diffusion des TIC et les enjeux qui les accompagnent. La question des réseaux d'infrastructures de connexion internationale reste cependant déterminante pour comprendre les problèmes liés à l'accès à l'échelle locale et donc aux usages possibles<sup>4</sup>. L'Afrique est le continent le moins bien connecté, mais les projets de développement se sont multipliés et la situation a considérablement évolué en quelques années.

3. Le « e-readiness » est le dernier concept promu par la Banque mondiale.

4. Contrairement à une tendance en sociologie qui nie l'intérêt d'une discussion sur les infrastructures, nous pensons que les approches pluridisciplinaires sur les réseaux matériels et sur les usages sont complémentaires. Voir Momar Coumba Diop dans l'introduction de l'ouvrage qu'il a dirigé sur *Le Sénégal à l'heure de l'information*, Paris, Karthala, 2002.

Une étude comme celle d'Éric Bernard sur la géographie et les jeux d'acteurs du déploiement des infrastructures Internet en Afrique de l'Ouest met à mal les idées médiatiques d'une dimension planétaire, de l'ubiquité de la « toile mondiale » et aussi de son invulnérabilité. Les satellites installés et les câbles à fibre optique desservent potentiellement une région mais c'est un accès virtuel tant qu'il n'est pas concrétisé par des acteurs privés et par les États ; c'est l'usage qui détermine l'accès et pas l'inverse et cet usage est lié à différents facteurs dont les coûts pratiqués par les acteurs occidentaux qui dominent les marchés et aussi par le niveau de solvabilité des zones desservies. La connexion des zones rurales aux satellites et aux câbles coûte plus cher que celle des zones urbaines ce qui peut expliquer le retard d'un projet volontariste d'une constellation de satellites africains comme RASCOM. Autre idée à relativiser, celle qui a été à l'origine de la création du réseau des réseaux par l'armée américaine, le fait que la multiplicité des routes possibles garantisse l'acheminement des données même en cas de coupure, ne s'applique pas partout : certains pays africains ont une bande passante internationale détenue par un seul opérateur étranger et sont donc très vulnérables. La Sierra Leone a été coupée du réseau pendant plusieurs mois. La déterritorialisation du système technique satellitaire est donc un mythe.

Éric Bernard montre aussi que les États africains (aussi affaiblis et pauvres qu'ils apparaissent dans les statistiques comparatives) jouent un rôle déterminant. Ils ne sont pas totalement dépassés et contournés par les stratégies des firmes multinationales qui installent les satellites et les câbles. Même s'il n'y a pas de volonté et de possibilité d'interventions de leur part dans le processus de production et de lancement des satellites, il existe une détermination à s'approprier le produit final et le fonctionnement des services. L'attribution de la ressource rare que constituent les fréquences, revient à l'État même si, devant les difficultés pour obtenir les licences nécessaires, des opérateurs privés agissent dans l'illégalité en disposant sans autorisation de leur propre antenne satellite.

En ce qui concerne les liaisons par câbles à fibres optiques, comme SAT-3 récemment installée, les États africains sont très présents puisque les opérateurs des pays desservis, représentent 50 % du nombre de propriétaires du système et 46 % des investissements<sup>5</sup>. L'Afrique du Sud, qui préside le comité de gestion du consortium en fait une incarnation de la politique de renaissance africaine prônée par son Président, Tabo Mbéki. La création de liaisons internationales physiques n'a pas supprimé la dépendance des pays africains par rapport aux opérateurs internationaux qui détiennent la bande passante internationale, les nœuds extérieurs et la maîtrise technologique, mais la situation devrait s'améliorer avec l'organisation d'une interconnexion régionale avec les pays de l'intérieur du continent.

---

5. Même quand les opérateurs de télécommunications nationaux ont été privatisés, l'État continue à en détenir une part.

Les politiques publiques concernant les infrastructures matérielles et les services liés aux NTIC, révèlent le mode de production territoriale d'un État et par là même son assise et son emprise sur l'espace et sur les sociétés ; les réseaux sont la matérialisation d'un certain type de relations (économiques et de pouvoir) entre les membres d'une société. Les quatre contributions suivantes étudient la promotion et le développement des NTIC dans quatre États très différents : le Cap-Vert, le Ghana, le Mali et la République démocratique du Congo.

Le dépérissement de l'État toujours en butte aux ajustements structurels est très inégal en Afrique. Au Cap-Vert, (Lesourd et Sylla) petit État insulaire, les encadrements restent solides, l'État joue son rôle de gestionnaire et d'aménageur de son territoire. Il mène une politique à la fois volontariste et libérale « conçue comme élément d'une "culture du développement" et comme instrument de lutte contre la pauvreté ». Il est le maître d'œuvre y compris auprès des collectivités territoriales à partir d'une stratégie clairement définie de déploiement des infrastructures, et est prestataire de service exclusif ou majoritaire. L'État est aussi engagé avec tous les autres acteurs du développement dans l'usage des NTIC, par la mise en réseau, la création de nouveaux services, la décentralisation. Les opérateurs privés ont multiplié les initiatives et l'importante diaspora, 500 000 personnes, plus que la population du pays (450 500 personnes), fait preuve d'une forte « dynamique numérique ».

Le Cap-Vert fait partie des pays d'Afrique les mieux équipés en NTIC mais est dépendant du point de vue technique et financier des grandes sociétés occidentales qui maîtrisent les réseaux de télécommunications.

L'État ghanéen par contre semble peu concerné par les NTIC. Comi Toulabor présente un paysage très fragmenté et morcelé à Accra où les entreprises privées et privatisées s'entendent pour protéger leurs intérêts catégoriels ; les trois entreprises de téléphonie mobile ont formé un syndicat, s'entendent sur les prix et « sont en fait en situation de monopole déguisé avec la bénédiction de l'État qui prélève au passage des taxes conséquentes ». Les NTIC sont considérées au Ghana comme un produit commercial comme les autres ne demandant pas de politique spécifique et si la rhétorique officielle dit vouloir promouvoir les petites et moyennes entreprises, une ONG d'appui à l'entrepreneuriat féminin trouve un meilleur écho auprès de la Banque mondiale que dans son propre pays.

L'État malien semble plus impliqué, mais les contraintes sont multiples. Alors que l'ex Président Alpha Oumar Konare a été l'un des chantres des nouvelles technologies auprès des organisations internationales et de coopération bilatérale, et a organisé à Bamako en 2000 avec l'appui de la Suisse le premier colloque de la société civile sur Internet, le décalage entre discours et pratiques est patent. Le « rêve » d'équiper les 700 nouvelles communes pour les connecter au monde et aménager le territoire a eu peu d'effets concrets. Dans

une période de transition, l'État est tiraillé entre l'obligation par les organismes de tutelle, Banque mondiale, FMI de libéraliser le secteur des télécommunications et la nécessité de développer un service universel. Une culture du monopole peu favorable à l'ouverture entraîne des conflits avec les opérateurs de service privé. Cependant une analyse fine de l'offre de services de télécommunications et des usages à l'échelle d'une région de passage (Camille Lancry sur Sikasso) montre un certain dynamisme car la demande des populations existe ainsi que la volonté pour désenclaver les zones rurales par l'accès au téléphone. Par contre téléphone mobile et Internet n'en sont qu'à leurs débuts. Le Mali cumule tous les problèmes d'un pays pauvre et enclavé et les NTIC n'affranchissent pas les territoires des contraintes spatiales et sociales.

Le cas de la République démocratique du Congo étudié par Raphaël Ntambue est une figure très particulière et paradoxale du développement des NTIC. Pays le moins bien équipé d'Afrique, il n'est cependant pas resté à l'écart du boom des télécommunications, alors que le territoire immense était et reste divisé entre plusieurs factions rivales, et fut en proie pendant huit ans à une guerre ouverte ou à des conflits larvés. L'auteur soutient que la relative dématérialisation des NTIC permet bien de s'affranchir des contraintes spatiales et politiques ; le saut technologique est un fait quand le nombre d'abonnés au téléphone est multiplié par quinze en cinq ans grâce aux systèmes mobiles et ce sans que l'État n'intervienne vraiment. Les opérateurs privés étrangers de tous horizons se font une concurrence acharnée et les usagers doivent avoir plusieurs appareils téléphoniques car il n'y a pas d'interconnexion entre les réseaux.

Alors que le développement économique et la mondialisation se sont fondés en Occident sur l'interconnexion des réseaux matériels et sur le contrôle progressif du territoire par l'État, rendu possible par l'existence d'un droit et son corollaire l'enregistrement des individus et des biens<sup>6</sup>, d'autres formes de modernisation et de mondialisation « par le bas », spontanées sont à l'œuvre en Afrique, complètement différentes de celles prônées par le modèle occidental, et les nouveaux systèmes de télécommunications de par leur relative ubiquité et dématérialité en seraient les vecteurs.

### **Formes d'usages et d'appropriation**

Une deuxième partie centrée davantage sur les formes et les dynamiques des accès et des usages à l'échelle locale et dans les réseaux sociaux permet de mieux argumenter cette problématique.

---

6. Cf. A. Chéneau-Loquay, « Les relations entre l'État, le droit et les réseaux techniques sont-elles obligatoires dans le processus de modernisation ? Réflexion à partir du cas africain », *Terminal*, n° 84. <http://www.africanti.org/resultats/documents/ACLTerminal1.PDF>

La phase actuelle de globalisation de l'économie caractérisée par l'interconnexion des territoires sous l'égide de l'économie libérale introduit une structuration nouvelle de l'espace, lisible à différentes échelles géographiques du global au local (Annie Chéneau-Loquay). L'accès reste le problème essentiel concernant les TIC pour les pays africains même si les situations nationales sont extrêmement variées. Le besoin de communiquer à distance existe partout bien qu'il fasse appel à des outils différents selon les lieux. La « fracture numérique » est d'abord géographique, elle se retrouve à toutes les échelles et se calque sur les disparités existantes. Et même si l'Afrique est quasiment absente des cartes de flux de données numériques à l'échelle mondiale, entre les hyper-centres des villes connectés au réseau urbain mondial et les extrêmes périphéries dépourvues de tout moyen moderne de communication, toute une gamme de configurations intermédiaires peuvent exister dessinant un maillage territorial plus ou moins lacunaire selon les pays qui reflète les clivages sociaux ; territoires extravertis en archipel des élites « planétarisées » (Pierre Levy), territoires exclus des pauvres du monde rural profond, essentiellement agis par les énergies locales, biomasse et force humaine ; mais aussi territoires réticulaires des intermédiaires acteurs de l'échange, commerçants et/ou migrants, hommes et femmes, relais des multiples diasporas qui trouvent avec les NTIC de nouvelles opportunités de relations Nord-Sud et transversales, Sud-Sud.

Étant donné le faible niveau de vie moyen des populations comparé au coût du matériel et de la communication elle-même, l'appropriation des NTIC en Afrique se fait à l'inverse du modèle dominant occidental : le mode d'accès aux outils de communication est essentiellement collectif. Ce sont les diverses formules de télécentres pour l'accès au téléphone, de cybercentres pour l'accès à Internet, mais ces espaces sont majoritairement aux mains d'opérateurs privés. Un tissu de petites entreprises s'est créé en priorité dans les grandes villes tandis que les accès communautaires ou associatifs promus sous l'influence des « développeurs » du Nord ont tendance à être relégués dans les espaces urbains périphériques des mégapoles et dans les villes secondaires. La faiblesse globale des revenus, les inégalités croissantes, l'analphabétisme amènent les « intervenants » d'origines étrangères à proposer d'utiliser les NTIC pour « réduire la pauvreté » dans une démarche projet humanitaire sans réelle adéquation avec la perception des besoins réels dans la population. Une telle démarche depuis trente ans forme système et constitue le mode dominant d'action pour le (non) développement.

Aujourd'hui, quelle que soit la formule qui prévaut, associative ou privée, l'accès public est en crise en Afrique, l'entreprise « informelle » ou le bénévolat s'adaptant mal aux contraintes de rentabilité et de rationalité inhérentes à la gestion et au renouvellement d'outils de haute technologie comme

l'ordinateur et les logiciels et matériels associés, conçus et produits selon les normes et les valeurs du Nord.

L'approche géographique des accès publics à Internet au Sénégal par Thomas Guignard, confirme le fait qu'on ne peut aborder l'analyse sous l'angle d'un simple fossé numérique opposant Dakar, connecté au monde moderne et les régions sénégalaises, ancrées dans leur culture locale, tant les situations sont variées et paradoxales. Un point de vue socio-économique amène à réfléchir sur l'incompatibilité entre la réalité, marquée par des déficiences notoires pour assurer les besoins sociaux de base, et la possibilité d'entrevoir une démocratisation de l'outil Internet. Pourtant, contrairement aux autres secteurs de l'économie où le primat est accordé aux aînés, ce sont les jeunes (considérés comme un groupe socialement marginalisé) et particulièrement la population estudiantine qui semblent s'approprier le réseau mondial en trouvant dans les accès publics un exutoire légitime pour pallier les différentes contraintes endogènes du pays, remettant ainsi en cause l'aspect élitiste dans l'appropriation de l'outil. Enfin, une approche socio-culturelle, montre que l'outil Internet constitue une nouvelle « vitrine » de la culture occidentale malgré une production locale de qualité qui profite essentiellement aux internautes extérieurs au Sénégal. Mais cette vision occulte l'influence grandissante de Touba (la capitale religieuse) et de sa confrérie mouride (caractérisée par une forte émigration et une solidarité exacerbée) qui impulse une nouvelle dynamique dans les flux internes du pays, par un recentrage religieux et une ouverture vers la culture arabo-musulmane, autre forme de mondialisation.

Les trois articles suivants concernent les formes d'appropriation sociales des NTIC dans les milieux de l'échange, ceux qui par définition font de la communication la matière première de leurs activités. Une question essentielle de notre programme de recherche à propos des usages des NTIC est en effet celle de la compatibilité entre les modes de fonctionnement de l'économie « informelle » conçue comme une économie non ou peu enregistrée ou une « économie populaire », et l'usage et l'appropriation des NTIC par les acteurs « de l'interface ». En effet, l'importance majeure de l'économie informelle et l'hétérogénéité de territoires où les espaces équipés en infrastructures de communication matérielle et immatérielle sont restreints par rapport aux espaces qui en sont totalement dépourvus, n'empêchent pas en Afrique de l'Ouest, une vie de relation intense où les commerçants, les migrants, les immigrés jouent un rôle déterminant en interprétant les opportunités de la mondialisation.

Le cas de la région de Kayes au Mali, marquée par l'importance des migrations internationales anciennes et actuelles, illustre ce paradoxe puisque son isolement et la carence des infrastructures n'ont jamais empêché

une vie commerciale active à toutes les échelles. Du local au national et au global les réseaux de relation des grands commerçants de Kayes étudiés par Caroline Dulau, sont à la fois multiples et continus. Ils utilisent les outils à leur portée quitte à inventer de nouveaux systèmes pour joindre parents, amis, fournisseurs et clients où qu'ils se trouvent sur la planète. Cet exemple montre que l'isolement géographique n'est pas incompatible avec l'internationalisation des échanges et que les nouvelles technologies de la communication ne font qu'accompagner et amplifier un processus de mondialisation depuis longtemps en cours bien qu'il apparaisse à peine au travers des statistiques officielles du commerce mondial.

Chaque catégorie de migrants sénégalais utilise aussi les moyens de communication et d'information à sa portée pour une vie de relation intense et multiple. Les commerçants, mourides ou non, étudiés par Moda Gueye, qui parcourent la planète entre leur pays et les centres de l'économie mondiale, appartiennent pour la plupart à des réseaux très structurés et hiérarchisés. Ils utilisent des modes de communication traditionnels et des outils modernes selon leurs besoins pour relier leurs différents territoires d'actions. Le contact direct par le bouche à oreille dans la boutique du grossiste, tête de pont du réseau, reste essentiel, mais le téléphone portable est en train de révolutionner leurs modes de vie ; c'est l'outil idéal pour gérer au mieux leur mobilité. Pour communiquer avec leurs familles et correspondants au Sénégal, ils ont saisi les opportunités du mouvement de libéralisation des télécommunications ; les cartes téléphoniques à code qui offrent une réduction conséquente du prix de la communication leur permettent d'entretenir de façon quasi quotidienne des relations avec le pays d'origine. Le téléphone et aussi la radio satellitaire Worldspace pour recevoir les émissions des radios locales, deviennent des moyens de renforcement identitaire et de raffermissement des liens communautaires. Pour les migrants intellectuels, c'est aussi Internet qui remplit peu à peu cette fonction et de nouveaux espaces du politique sont en train de se développer sur certains sites sénégalais.

Ces besoins de communication à bas prix des immigrés induisent la création de nouveaux types et lieux de commerce au Nord, dans les quartiers où ils se regroupent comme à Château Rouge dans le dix-huitième arrondissement de Paris où on a une inversion du transfert de modèle. Des téléboutiques, des cybercentres, des magasins de ventes de téléphones, de cartes prépayées ont proliféré depuis trois ans sur le modèle de leurs homologues dakarois ou camerounais, les imitant dans leur décoration mais sans les problèmes techniques de connexion ou de qualité des équipements. « Le modèle du Sud, ici n'est pas subi mais choisi et affiché, car jugé porteur de valeurs partagées avec la population migrante et propre à susciter l'appropriation ». Claire Scopsi traite la question sous l'angle de la multiterritorialité car « l'interaction entre territoire et représentation des TIC prend ici de

multiples formes : celle du territoire marchand ethnique... celle du territoire d'origine... celle de la diaspora ». Elle s'interroge sur l'avenir de ces lieux que sont les cyberboutiques des quartiers ethniques qui comme en Afrique ont proliféré mais sans trouver vraiment leur rentabilité, car elles ne sont pas seulement des points d'accès au réseau mais des lieux de passage et de rencontre qui risquent de disparaître s'ils sont livrés aux seuls hasards du marché plutôt que d'être animés par des associations pour y créer des activités favorisant les échanges sociaux.

Enfin deux articles concernent les aspects culturels. Un court article d'Annie Lenoble-Bart et d'André Jean Tudesq passe en revue les effets des TIC par rapport aux différents médias, presse, radio, télévision et souligne une situation de dépendance persistante par rapport aux coopérations étrangères même si l'ouverture est élargie au monde.

Quel outil plus efficace que la langue pour faire prévaloir l'apport culturel des peuples ? Louis Martin Essono s'interroge (avec humour) sur l'intérêt de mettre les langues africaines sur le Net quand ces langues, très nombreuses comme au Cameroun (300), ne sont pas des langues nationales mais des langues locales, quand les problèmes de survie ne sont pas résolus, et que les outils sont si peu répandus, quand aucune politique ne les soutient, qu'elles ne sont pas enseignées dans les classes mais interdites à l'Assemblée nationale. Si les technologies sont au point, la présence de ces langues dans les outils de communication ne va pas sans problème ; des expériences existent mais l'aspect sémantique reste à améliorer pour offrir un produit acceptable et valablement utilisable. « Pourquoi nous acharner à lutter pour l'insertion de nos langues dans l'Internet puisque personne ne les regardera et qu'elles ne serviront qu'à une poignée d'utilisateurs ? » Opinion iconoclaste car :

« Il ne suffit plus à l'heure de la création et de la créativité des miracles sur l'Internet, de se délecter béatement des cultures dont l'Afrique est dépositaire. Il lui faut maintenant proposer au monde la qualité de ces cultures et le savoir-faire. Or, les langues sont l'essence de la culture ».

Les expériences se multiplient partout, et il est de bon ton de proclamer que les NTIC sont la voie idéale pour l'éclosion totale des langues et des cultures africaines. Mais à quel prix, pour qui et pour quoi faire ?

En conclusion, la mondialisation impose un système de relations internationales nouveau en fonction des intérêts du Nord (ou du centre) ce qui contraint les différents acteurs à redéfinir leurs positions. Les États africains, en partie dépassés « par le haut » et « par le bas », résistent néanmoins mieux qu'on aurait pu le croire il y a quelques années et, face à la domination libérale dans le domaine des NTIC, savent pour certains garder des atouts. La mondialisation s'exprime aussi en partie par la capacité de certains groupes

sociaux et de certains acteurs à définir leur activité dans ce cadre, à y inscrire leurs stratégies d'enrichissement. Les nouvelles possibilités qui apparaissent de création d'entreprises dans le secteur des NTIC, ou d'accès à des opportunités d'affaires ou de relations via Internet et le téléphone, redessinent les rapports sociaux et de pouvoir. C'est la fin du mythe du col blanc au profit de celui du *self-made-man*, le *modou modou* du Sénégal, le petit entrepreneur de la République démocratique du Congo. La mondialisation amène aussi à redéfinir les lieux de polarisation des stratégies d'acteurs et à en multiplier les niveaux territoriaux, à favoriser la mobilité et les déplacements mais aussi à accroître la marginalité d'une partie de la société non connectée. C'est ce que montre le développement des systèmes de communication dans les réseaux de commerce internationaux échappant aux règles nationales existantes, et le poids croissant des diasporas mieux reliées et donc plus concernées par le devenir du pays d'origine. Les usages des NTIC ont à la fois des effets d'extraversion et de recentrage et on assiste à un brouillage des références de l'ici et de l'ailleurs, du proche et du lointain, que Mansour Tall dans son étude sur les émigrés sénégalais caractérise comme une « mondialisation du domestique, une globalisation par le bas<sup>7</sup>. La proximité, référentiel de contrôle social est battue en brèche au profit d'une proximité de tutelle entretenue par les relations orales et financières ».

La mondialisation portée par les NTIC s'exprime aussi par des recompositions territoriales inédites ; les lieux d'accès au téléphone et à Internet, les lieux d'achat d'accessoires du numérique sont de nouveaux espaces urbains de convivialité et de transactions, de nouveaux marqueurs du territoire. Mais au-delà, les NTIC font naître un nouveau modèle de ville, la « ville monde informelle » comme celle d'Alaba au Nigéria près de Lagos. Née de l'immense marché international spontané des produits numériques et située dans un non lieu entre des bretelles d'autoroutes, Alaba est reliée aux « villes globales » du monde entier et témoigne de la vitalité de modes d'inclusion dans la mondialisation sous des formes totalement déviantes par rapport au modèle occidental. Elle défie les critères de l'organisation de l'espace et de la gestion classique d'une ville, son organisation sociale repose sur des flux qui dépassent la logique d'un lieu particulier, elle échappe au contrôle sociopolitique de la société nationale locale. Pour l'urbaniste Rem Koolhaas qui a étudié les villes extrêmes sur différents continents, Alaba ne serait pas une exception africaine mais le paradigme du modèle futur de la « ville monde » produite par la société de l'information<sup>8</sup>...

---

7. S. M. Tall, « Les émigrés sénégalais », in Momar Coumba Diop (dir.), *Le Sénégal à l'heure de l'information*, Paris, Karthala, 2002.

8. R. Koolhaas, 2000, « Lagos, Harvard Project on the City », in *Mutations*, ACTAR, Arc en rêve Centre d'architecture, Bordeaux.